

<http://ugtg.org/spip.php?article1123>



Accord du 4 mars : Point par point, les dossiers qui fâchent le LKP

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 9 octobre 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



POINT PAR POINT, Accord du 4 mars : les dossiers qui fâchent le LKP

« *Le gouvernement ne tient pas ses engagements* », scandait samedi Élie Domota, porte-parole du Liyannaj kont pwofitasyon. « *Mensonges* », lui a rétorqué, dimanche soir, sur RFO, le préfet Nicolas Desforges. Mais quels sont les dossiers qui fâchent le LKP ?

L'accord Bino

Cet accord prévoit l'augmentation de 200 euros pour les salariés touchant 1,4 Smic. L'État intervient à hauteur de 100 euros via le RSTA.

Ce que dit le LKP : En supprimant la clause de convertibilité (qui prévoyait une prise en charge totale des 200 euros par l'entreprise au bout de trois ans), l'État risque de créer un déséquilibre entre salariés et même entre les entreprises.

Autre problème, le changement de la base de calcul entre l'accord initial et le texte du RSTA. Le salaire de référence était initialement le salaire de base hors primes, hors accessoires. Le RSTA s'applique sur le salaire brut avec les primes et accessoires. « *Ce sont des milliers de travailleurs qui ne bénéficient pas de la part de l'État* », condamne le LKP.

Les carburants

Sont prévues dans le protocole (articles 29-30-31) la suppression des taxes illégales et la mise en place d'un nouveau dispositif de gestion des carburants qui assurera une plus grande transparence de la structure des prix.

Ce que dit le LKP : Rien n'a été fait ... Sauf une augmentation du prix des carburants de 6 centimes en septembre.

La baisse des prix des produits de première nécessité

L'accord prévoit l'établissement d'une liste de produits de première nécessité vendus à des prix les plus proches de ceux de l'Hexagone. La Région s'engage à baisser de 28 à 100% l'octroi de mer sur la liste de produits de première

nécessité jointe en annexe. L'État demandera à l'Observatoire des prix de mesurer le niveau des prix dans la grande et moyenne distribution. L'Observatoire élaborera un indicateur de l'évolution des prix fondé sur les relevés de prix de 50 produits d'un « chariot-type » distinct du « chariot de la ménagère » évoqué supra. Cet indicateur sera actualisé et porté à la connaissance du grand public tous les 15 jours. L'État s'engage à restructurer la DDCCRF (Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et à augmenter le nombre des inspecteurs et contrôleurs de la concurrence et de la répression des fraudes pour créer une brigade de contrôle des prix.

La Région et le conseil général accompagneront à hauteur de 50 000 euros chacun, et l'État à hauteur de 100 000 euros, la mise en place d'un « bureau d'études ouvrières » .

Ce que dit le LKP : L'Observatoire des prix n'a aucun pouvoir. Les personnes invitées écoutent ce que l'État va faire. Le LKP n'a pas été invité. Il n'est pas membre. La mise en place du numéro vert a tardé. Où sont les inspecteurs pour contrôler les prix, pour contrôler l'application de l'accord signé avec les supermarchés et sanctionner les dérives commerciales ?

La formation professionnelle

Un plan d'urgence pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté concernera 8 000 jeunes entre 16 et 26 ans, qui seront reçus individuellement avant la fin du 3e trimestre 2009, sur la base du volontariat, par les antennes de Pôle Emploi, la Mission locale ou des prestataires agréés, pour établir un bilan de compétences et proposer quatre pistes de solution. Ce plan d'urgence reposera sur trois piliers : l'optimisation des outils à disposition des acteurs ; la création d'un fonds social piloté par l'État et les partenaires sociaux ; la signature par le jeune d'un « contrat d'autonomie » calqué dans son principe sur le contrat mis en place dans le cadre du « Plan espoir Banlieue » .

Le 3 mai, au port autonome, le préfet remet aux négociateurs le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes façonné par Pôle Emploi avec différents partenaires.

Ce que dit le LKP : « *Nous sommes le 7 octobre et rien n'a été fait. Nous avons eu un courrier du préfet demandant au Pôle Emploi de mettre en place le plan pour l'emploi de Nicolas Sarkozy annoncé le 24 avril, qui prévoit pour la Guadeloupe 110 contrats aidés d'ici fin décembre.* » Le préfet a un dossier. Nous aurions aimé être au courant car nous sommes l'un des principaux interlocuteurs. Tout a été mis en oeuvre pour écarter le LKP.

Le logement

Les bailleurs sociaux garantissent le gel du loyer pour les locataires de Guadeloupe en 2009 (loyer 2008).

Sous l'autorité du directeur départemental de l'équipement, l'État constituera une « commission de sortie du gel » qui étudiera les moyens de stabiliser le reste à payer pour le locataire, notamment par la reconduction du gel en 2010, 2011, 2012 et 2013.

Ce que dit le LKP : La commission de sortie de gel fonctionne très mal.

Le fonds d'entraide pour les personnes en grande difficulté et la commission contre les expulsions n'ont toujours pas vu le jour.

La baisse du prix de l'eau

Accord du 4 mars : Point par point, les dossiers qui fâchent le LKP

Il est prévu la mise en place d'un syndicat unique de gestion de l'eau avant la fin de l'année... Cette rationalisation organisationnelle doit permettre d'unifier le prix de l'eau sur le territoire et d'en faire baisser le prix moyen grâce à la mutualisation des moyens et à l'interconnexion optimisée des réseaux.

Ce que dit le LKP : « Nous avons signé des accords pour la baisse des prix. Pour l'instant, seule une vingtaine de syndicats respecte le protocole, les autres règlent leurs problèmes internes.

La facturation a encore des ratés. Les factures exorbitantes, les relevés mal faits, les estimations... Des points non réglés.

De même que la distribution de l'eau. Nous demandons le remplacement des canalisations vétustes. »

Source : [France Antilles](#) - Jeudi 8 octobre 2009